

I. Les lignes de force du territoire français

Quelles sont les lignes de force du territoire français ?

a) Un territoire inégalement occupé

Le territoire est marqué par de fortes disparités de peuplement. Le peuplement, globalement peu dense, se concentre dans un petit nombre de communes. Moins de 2% de celles-ci abritent 35% de la population française alors que 30% des communes ne regroupent que 4% des 67 millions d'habitants dans des espaces à faible densité. Les arcs atlantique et méditerranéen, la vallée du Rhône, l'Alsace, le Nord et l'Île-de-France connaissent ainsi de fortes densités en opposition au reste du territoire, et particulièrement aux espaces montagneux.

La concentration de la population s'accroît et renforce les grandes aires urbaines. Les grandes aires urbaines, supérieures à 400 000 habitants, se renforcent et s'étendent. Certaines sont particulièrement dynamiques : Paris (20% de la population totale), Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes et Montpellier rassemblent plus de 50% des habitants supplémentaires gagnés entre 2011 et 2016 en France. Inversement, les territoires ruraux ou des petites et moyennes villes du Nord, de l'Est et du centre connaissent un déclin démographique.

Dans les DROM, les densités du littoral s'opposent aux faibles ou très faibles densités de l'intérieur : forêt amazonienne de Guyane ou montagnes de La Réunion (les Hauts) par exemple.

b) Un territoire structuré par de grands axes

Des couloirs de circulation majeurs, souvent appuyés sur des vallées, forment les axes structurants du territoire. Très bien aménagés, multimodaux, ils relient entre elles les grandes aires urbaines et concentrent population et espaces productifs dynamiques. L'axe Paris-Lyon-Marseille (PLM) avec ses prolongements est l'axe majeur. Ces axes permettent une connexion facile avec les États européens voisins et avec les deux interfaces maritimes en desservant les grands ports français comme Le Havre ou Fos-sur-Mer.

D'autres axes de transports combinant autoroutes et LGV (lignes à grandes vitesses) connectent les aires urbaines entre elles mais surtout les relient à Paris. Le réseau de transport rapide, de plus en plus dense, est encore en étoile même si les axes transversaux se développent depuis le début du XXI^e siècle. Il est un facteur important de différenciation des espaces. Les villes desservies bénéficient ainsi de « l'effet TGV », au détriment des territoires ruraux ou de petites villes qui ne sont que traversés et se trouvent marginalisés (effet tunnel).

c) Un territoire polarisé

Les grandes aires urbaines qui cumulent attractivité démographique et économique forment les pôles du territoire : ses métropoles. Nœuds de communication, elles localisent les principales gares, les grands aéroports ou ports, des hubs et sont donc les portes d'entrée sur le territoire. Grâce à leurs activités innovantes et créatrices de valeur ajoutée, les métropoles attirent les activités métropolitaines supérieures et rayonnent sur de vastes territoires. Les espaces ruraux et les petites villes sont dynamisés par leur proximité.

Les métropoles sont inégalement réparties sur le territoire français. En position périphérique par rapport à Paris, les plus dynamiques, en dehors de Lyon, sont proches des littoraux ou des espaces transfrontaliers. Les territoires d'outre-mer sont plus polarisés par Paris que par leur plus grande ville.

VOCABULAIRE

Activités métropolitaines supérieures : activités dans les secteurs de haute technologie et à forte intensité en connaissance.

Effet tunnel : lorsqu'un espace est traversé par un réseau de transport sans être desservi faute de gare ou de bretelle d'accès.

Lignes de force : ensemble des éléments qui structurent un territoire (axes, pôles...).

Polarisation : attraction qu'exerce un centre sur l'espace plus ou moins étendu qui l'entoure et qui place la périphérie dans une situation de dépendance.